

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 53 (1902)
Heft: 1

Artikel: Le bouchage par le bois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tronc, où on distinguait les bourrelets d'écorce recouvrant chacune de ces blessures. Dans les rainures de l'écorce très rugueuse des pins, comme au reste dans celles de l'écorce du mélèze, on trouve des cônes de pins et de mélèzes enfoncés là par les pics, dans le but de pouvoir plus facilement extraire les graines hors du cône. Si l'écorce n'est pas assez rugueuse pour permettre cette opération, les cavités sont agrandies à coup de bec jusqu'à ce que le pic puisse y enfoncer les cônes.

De la hauteur de St-Jon, on domine tout le versant opposé de la vallée, couvert de champs, de prairies et de pâturages, mais assez pauvre en forêt. Là se trouvent les localités importantes de Schuls et de Sent, ainsi que Vetan, plus haut sur une terrasse. La terrasse où se trouve Tarasp fait partie du versant où nous sommes ; le Kurhaus se trouve tout en bas, au bord de la rivière.

De St-Jon, on descend rapidement jusqu'à l'Inn, déjà très forte ici. Un pont en bois couvert la traverse et mène à Schuls, bien peu commodément bâti sur une pente assez raide.

Nos trois forestiers remontèrent cette pente et disparurent dans l'hôtel Belvédère, de vieille renommée, pourachever là confortablement, le soir d'une belle journée.



Le bouchage par le bois.

Si jusqu'à ce jour, le liège a servi de matière première pour la confection des bouchons, cela est surtout dû au fait que l'on ne trouvait rien qui puisse le remplacer. Cependant, que de défauts ne lui reproche-t-on pas : manque d'homogénéité ; manque de régularité dans le produit fabriqué et grande altérabilité, provenant de ce qu'il n'est guère possible de trouver un bouchon qui ne soit pas atteint par l'une ou par l'autre des nombreuses altérations du liège, occasionnées par des ennemis minuscules qui, malgré tout, font leur œuvre de destruction.

D'où nous provient le liège que nous utilisons à cet effet ? Le chêne qui le produit, limité à quelques contrées du midi de la

France, devient l'essence importante des forêts algériennes et y constitue, seul ou mélangé, des masses boisées d'une grande étendue. Voici en quelques mots et d'après *Mathieu et Fliche*, comment se fait la récolte du liège.

Le liber et le parenchyme cortical de l'écorce du chêne liège conservent leur vitalité jusqu'à la mort de l'arbre ; mais ces régions s'épaissent peu et s'étendent simplement en largeur pour se prêter au grossissement du corps ligneux qu'elles recouvrent. Toute l'activité de la végétation corticale se concentre sur l'enveloppe subéreuse qui prend une grande épaisseur et produit le liège du commerce. Cette enveloppe s'accroît très lentement à l'origine ; ce n'est que de trois à quatre ans qu'elle se développe avec rapidité. Livrée à elle même, elle acquiert une grande épaisseur qui peut atteindre 20 à 30 cm. ; mais en même temps, elle se crevasse largement et profondément, perd toute homogénéité et devient impropre aux usages auxquels le liège est destiné.

Le liège vierge ou naturel est connu sous le nom de *liège mûre* ; il est inégal, crevassé et à peu près sans emploi. Son enlèvement qui constitue le *démasclage*, est une opération dispensable, mais nécessaire, si l'on veut obtenir plus tard du liège de bonne qualité. On le pratique dès que l'arbre mesure 25 à 30 cm. de circonférence.

On choisit pour lever le liège la saison d'été, de la mi-mai à la fin d'août, en évitant les moments de pleine activité de la sève, les temps pluvieux, les vents secs et brûlants, afin que la *mère*, c'est-à-dire l'écorce active intérieure (le liber, l'écorce primaire et la zone subéreuse la plus récente) gage des accroissements futurs du liège, gorgée de liquide et composée de tissus à peine organisés, ne risquent pas de souffrir. Pour cela, on commence par ouvrir, avec une sorte de hache, une ou plusieurs entailles longitudinales, suivant le diamètre de l'arbre, et, à partir du sol, deux ou plusieurs incisions circulaires et transversales, distantes de un mètre. Puis, avec le manche de l'outil et dont on se sert comme d'un levier, on soulève le liège avec précaution et on le sépare soit sous forme de tronçons cylindriques appelés *canons*, soit sous forme de *planches*.

Les levées se succèdent ordinairement de 8 en 8 ans, parfois plus tôt ou plus tard, suivant l'activité de la végétation ; l'on peut

en faire de 12 à 15 et même plus sur un seul arbre. Les premières levées sont peu productives, parce qu'on ne peut les prolonger à plus de deux mètres au-dessus du sol, sans compromettre la vie de l'arbre; mais on les remonte ensuite à chaque exploitation, pour s'arrêter définitivement à un mètre au-dessus de la première ramification de la tige. C'est à l'âge moyen que l'on obtient le plus de liège et qu'il présente la meilleure qualité.

Dès que la récolte est faite, on expose le liège dans un lieu bien aéré, pour le dessécher; puis on en râcle la surface extérieure et on enlève la couche dure et rugueuse qui le recouvre; enfin, on le plonge dans l'eau bouillante pendant quelques minutes pour l'assouplir et le gonfler. On passe quelquefois les lièges grossiers et gercurés au feu, afin d'en resserrer les pores et d'en dissimuler les défauts, sous la couche superficielle qui se carbonise.

Le liège de bonne qualité doit être léger, souple, élastique, homogène, de couleur claire légèrement rosée; il faut qu'il ne soit ni ligneux, ni poreux. A moins de cette qualité supérieure, le bouchon de liège enlève au bouchage toute sécurité complète, soit en laissant passer l'arôme qu'il doit retenir, soit en altérant le liquide qu'il doit conserver. Qui ne connaît ce détestable *goût de bouchon* qui rend si souvent le vin imbuvable? Pour remplacer le bouchon défectueux, il fallait rechercher les qualités opposées aux défauts constatés: neutralité de goût, étanchéité parfaite permettant aux vins de se mûrir complètement, sans crainte de la pénétration de l'air extérieur ou de la perforation vermicellaire, etc.

Le problème a-t-il été complètement résolu par le bouchon de bois? Ce que nous en savons jusqu'ici le démontre évidemment. Cette innovation devait forcément se heurter, à l'origine, à toutes les hésitations que motive une longue habitude. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, grâce aux perfectionnements réalisés dans la fabrication et la cause du bouchage par le bois, gagne chaque jour de nombreux adhérents.

L'usine de la *Société suisse du bouchage par le bois* est actuellement installée à Bex et elle est outillée de façon à produire plus de 30,000 bouchons par jour. La capacité des locaux permet, au fur et à mesure de l'augmentation des demandes, de porter ce chiffre au double. Les essences utilisées jusqu'ici sont le peuplier carolin et les vernes. Le bois du premier, d'un blanc

parfois légèrement rougeâtre au cœur, à couches épaisses régulièrement circulaires; exempt de noeuds, léger, tendre et homogène, convient très bien à cette préparation. Il est d'un accroissement rapide et d'un bon rapport, puisque des billes un peu propres, se vendent couramment 30 fr. le m³. Les fabriques d'allumettes et de boîtes d'allumettes de Fleurier et de Nyon, en consomment actuellement de grandes quantités. C'est dire que cette essence est des plus recherchées.

D'un autre côté, cet arbre précieux à divers titres, croît malheureusement chez nous au petit bonheur; il mériterait cependant mieux que cela. L'offre, par conséquent ne saurait, pour le moment du moins, répondre à la demande et la société a cherché à utiliser d'autres essences. C'est le cas pour les vernes qui donnent d'excellents résultats; leur bois rougeâtre clair, sans distinction d'aubier et de bois parfait, mou et doux, se laisse facilement tourner.

Le bois scié en liteaux de 25 mm. de côté est passé au tour à bâtons, d'où il ressort de la dimension approximative du bouchon à façonner; puis, il est lessivé pour en sortir les sucs acides, ainsi que les matières incrustantes. Ce lessivage se fait à la vapeur, durant plusieurs jours, jusqu'à ce que le liquide évacué, brun à l'origine, devienne absolument limpide. Le séchage peut alors commencer, et il doit être fait avec soins, car la réussite de l'imprégnation qui doit suivre est en raison directe de la plus ou moins grande perfection du séchage.

Les bâtons sont alors imprégnés, sous pression, d'une substance aseptique qui donne au bois sa neutralité de goût et d'odeur, ainsi que son étanchéité. Une fois le bois saturé, il est apte à passer à la machine-tour, automatique ou à la main, qui perce, tourne et sectionne le bouchon en une seule fois. Les bouchons sont cylindriques, évidés, ressemblant à une douille de fusil; ils peuvent donc résister, sans attaches, à des pressions latérales supérieures à la pression dans le sens de l'axe du bouchon; ils se prêtent par conséquent très bien au bouchage des eaux gazées naturelles ou artificielles.

Les types habituels ont: 17 mm., 18 mm. et 19 mm. de diamètre sur 37 mm. de longueur, mais il est cependant loisible de les obtenir à des dimensions différentes. Par quantité de 5000 au

moins, le prix et de *fr. 15 le mille*; en-dessous de 5000, il est de *fr. 18*; c'est-à-dire un prix bien inférieur à celui des bouchons de liège. Disons encore, pour terminer, que le bouchage se fait très facilement. Quant au débouchage, qui a bien aussi son importance, vous le reconnaîtrez, il n'offre guère non plus de difficulté et s'effectue sans efforts, au moyen du tire-bouchon ordinaire, quand on enfonce le bouchon à ras; si on le laisse dépasser le goulot de quelques millimètres, on débouche avec une petite pince, ne détériorant pas le bouchon, en sorte qu'on peut utiliser ce dernier plusieurs fois.

Et maintenant, il ne nous reste plus qu'à souhaiter que l'avenir donne raison à cette nouvelle industrie qui crée au fond un produit national, puisqu'elle prend dans le pays ses matières premières, conservant ainsi les sommes importantes payées chaque année à l'étranger, pour l'introduction de près de 100 millions de bouchons.

M. D. C.



Communications.

Origine de quelques lieux-dits de la Suisse romande.

M. H. Jaccard, le botaniste bien connu, maître au Collège d'Aigle, commence la publication d'une série d'articles sur *l'origine de quelques lieux-dits*. Nous en tirons ce qui suit, comme concernant plus particulièrement les forêts.

Agreblais, dévaloir et forêt voisine de St-Gingolph; du patois *agreblai* = le houx (du latin *acrifolium*).

Agriblieray, forêt sur Blonay = forêt ou abonde le houx.

Les **Allevays**, maison sur Trélex, Nyon; du patois *allevai*, repousses du hêtre coupé, *bou allevai*, bois taillis; du latin *allevatus*, part. de *allevare*, relever, repousser.

L'**Alliaz** divers: du bas latin *legia*, *leia*, forêt, latinisation du mot germanique *laidó* = conduite; le premier sens de laie étant route dans une forêt, puis forêt. *Bellelay* = belle forêt.

Allier — **Allières**, divers: du vieux français *allier* = alizier ou sorbier.

Arbarey — **Erberey** — **Arborex** — divers bois et forêts: du latin *arboretum* lieu planté, couvert d'arbres.